L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 MARS 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 26 MARS 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Magnain et résidence en briques à deux étages, solidement construit, rois des rues Lavée et Jackson, terrains de choix, pour bâtir, bien situés, et résidence simple en bois.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Beau cottage double neuf sur deux grands lots de terre. Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin nord-ouest de l'avenue Napoléon, aussi solides de brasserie

Bourse St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Plusieurs propriétés productives dans le deuxième district.

LA MARINE ANGLAISE

ET

LA MARINE FRANÇAISE.

Nauticus a publié, dans l'*Indépendance belge*, son dernier article, consacré à la situation navale dans la Méditerranée. Si l'on avait pu avoir des doutes sur la nationalité de l'écrivain maritime, ce quatrième article aurait à lui faire disparaître. Il n'y a qu'un étranger—un Anglais surtout—pour montrer la France prête à se ruer sur l'Italie, contenue seulement par l'Angleterre, "qui maintient l'équilibre entre les nations que baignent ces eaux bleues". *Nauticus* reconnaît que ce n'est pas pure philanthropie internationale : il s'agit aussi de conserver la route des Indes et d'empêcher les Russes de s'emparer de Constantinople.

L'Angleterre est-elle en mesure de continuer son rôle de protecteur des peuples et de garder ses possessions ? *Nauticus* répond hardiment : Non. Il affirme que "l'Angleterre a perdu sa *suprématie* méditerranéenne et que, du jour au lendemain, la flotte française, si elle le voulait et si elle restait seule avec la nôtre, l'expulserait de la Méditerranée, et l'en expulserait sans retour."

La constitution d'une division de réserve à Toulon est venue bien à point pour permettre à *Nauticus* d'enlever la force navale de la France. Il groupe les deux escadres de la Méditerranée française et anglaise et arrive ainsi à nous donner une supériorité énorme.

FRANCE.

Cuirassés d'escadre		*Report*	99.401
		RÉSERVE DE SECRÉTS	
Amiral Baudin	11.380		
Courbet	9.652	*Cuirassés de croisière*	
Dévastation	9.639		
Formidable	11.441	Trident	8.456
Hoche	10.650	Colbert	8.457
Marceau	10.501	Redoutable	8.587
Amiral Duperré	10.457	Richelieu	7.767
		Friedland	8.824
Croiseurs cuirassés d'escadre		*Croiseurs cuirassés de croisière*	
Caïman	7.200	Brillante	7.753
Indomptable	7.166	Vauban	7.154
		Bayard	5.986
		Duguesclin	5.891
Croiseurs		*Croiseurs*	
Davout	8.027	Milan	1.550
Tronde	1.877	Cécille	5.766
Isly	1.877	Germon	1.877
Sfax	4.502	Tage	7.045
A reporter	99.401	Total	184.923

GRANDE-BRETAGNE.

Cuirassés d'escadre		*Report*	103.380
		Croiseurs cuirassés de croisière	
Victoria	10.470		
Trafalgar	10.910	Australia	5.600
Nile	10.940	Undaunted	5.600
Thunderer	9.330	*Croiseurs*	
Collingwood	9.500	Polyphemus	2.640
Dreadnought	10.820	Aboukir	4.300
Colossus	9.420	Phaëton	4.300
Edinburgh	9.420	Scout	4.300
Agamemnon	8.880	Fearless	1.580
Inflexible	11.880	En réserve	
A reporter	103.380	Total	126.980

Outre les bâtiments ci-dessus énumérés, l'escadre méditerranéenne de la France compte 2 croiseurs-torpilleurs, 3 avisos-torpilleurs et 5 torpilleurs de haute mer, et en réserve de réserve, 1 croiseur-torpilleur, 1 aviso-torpilleur et 4 torpilleurs de haute mer; plusieurs bâtiments et nombre de bateaux-torpilleurs appartenant à des classes spéciales de la première catégorie de réserve à Toulon. L'Angleterre, elle, n'a encore dans la Méditerranée que 1 aviso, 1 transport de torpilles, 3 petites corvettes de mille tonnes, 2 canonnières et 12 bateaux-torpilleurs.

Nauticus accumule, ensuite, tout ce qui peut montrer la flotte française prête à pulvériser la flotte anglaise. Les Français pouvent appareiller en vingt heures; ils ont encore une réserve de 2e catégorie. Comme on peut répondre que les ports anglais de la Manche peuvent envoyer des renforts, il affecte de les tenir pour négligeables. Le sort de la Méditerranée sera décidé avant que les escadres de secours aient pu doubler Gibraltar. Ce sort est certain, l'escadre française étant plus rapide, mieux armée, mieux garnie d'hommes que l'escadre britannique :

La France a 7 croiseurs filant plus de 18 nœuds. L'Angleterre aucun. La France a 10 cuirassés filant plus de 14 nœuds. L'Angleterre 9. La France a un croiseur de 15 à 18 nœuds. L'Angleterre 5. La France a 22 cuirassés filant moins de 14 nœuds. L'Angleterre 3. Voyons les équipages : l'effectif des cuirassés français est de 10 199 hommes : celui des cuirassés anglais, de 9.652 seules ont : l'effectif des croiseurs français est de 2 [illegible] hommes : celui des croiseurs anglais, de 10 [illegible] seulement

En canons, les cuirassés français possèdent 40 pièces de 30 centimètres et au dessous contre 34 pièces anglaises de même force; 38 pièces de 25 30 centimètres, contre 5 pièces anglaises de même calibre. 41 pièces de 20 25 centimètres contre 4 pièces anglaises. 5 pièces de 15. 20 centimètres, contre 16 pièces anglaises. 314 autres pièces de calibres diverses, contre 273 pièces anglaises des mêmes catégories.

Les croiseurs français portent 24 pièces de 15 20 centimètres, 47 de 10 15 centimètres et 79 autres bouches à feu, contre 20 12 et 60 pièces anglaises de ces 4 différents types. Au total, l'escadre française est donc armée de 719 canons, l'escadre britannique n'en compte que 474. Enfin, la France possède 6 navires à cuirasse on à pont protégé de 500 millimètres et au dessus, 2 de 400 à 500 millimètres; 2 de 300 à 400 millimètres, 7 de 200 à 300 millimètres; 7 au dessus de 200 millimètres, et 6 bâtiments non protégés. De chacune de ces catégories l'Angleterre possède seulement 3, 5, 2, 2, 3, 2. On compte 10 cuirassés français armés de la ceinture complète. L'Angleterre n'en aligne 2 à leur opposer.

Est-ce tout ? Non. Le croiseur français le plus rapide—le *Davout*—file 20 nœuds; le meilleur croiseur anglais, *Polyphemus*, en file 16 5. Il est vrai que les cuirassés d'escadre ont de chaque côté la même vitesse, mais "les bâtiments français paraîtraient moins vite la vitesse acquise aux épreuves".

De plus, les canons sont, les uns trop vieux, les autres, ceux de 111 tonnes, défectueux et ne peuvent donner que des mécomptes. Plusieurs navires ne peuvent entrer en lutte contre les croiseurs français, ce que ne compense pas la puissance considérable du *Trafalgar* et du *Nile*, supérieurs aux cuirassés français.

Pas d'autre dock que celui de Malte, en cas d'avarie. On voit que *Nauticus* n'escompte pas la bienveillance de l'Italie. Aussi fait-il construire des docks à Gibraltar, bien que la tentation puisse venir à l'Espagne de les brûler.

Les Français—conclut *Nauticus*—sont plus prêts que nous, mais, en supposant même une mobilisation également rapide de part et d'autre, il n'est unique moyen de savoir laquelle des deux flottes arrivera la première à Malte ou au point de concentration, quel est l'état des forces britanniques dans la Méditerranée, Gibraltar, par exemple, ce Gibraltar, qui est à cinq jours de Plymouth, n'est qu'à trois jours de Toulon. Avant l'arrivée de nos renforts, l'escadre française de la Méditerranée, renforcée par Toulon, serait en le temps de battre la flotte anglaise ou de la chasser de la Méditerranée, ou elle ne reparaîtrait jamais plus. La situation prescrit à la France d'attendre à Toulon jusqu'à ce qu'elle soit prête à lutter. Les Anglais, ayant à se préoccuper à la fois de Malte et de Gibraltar, devraient tenir la mer ou quitter la Méditerranée.

Il faut donc "conserver la position que les Anglais ont conquise dans cette mer à la bataille de Trafalgar, et qui a été hautement reconnue par la France en 1827, lorsque l'amiral de Rigny servit en second, à Navarrin, sous l'amiral sir Edward Codrington."

Pour cela, il faut se fortifier et augmenter la flotte de la Méditerranée—sinon, de terribles conséquences sont à prévoir. *Nauticus* doit les signaler dans un dernier article.

LE RÉSULTAT.

Cette fois, la nouvelle paraît certaine. La paroisse Winn, que l'on concédait à M. Foster, a voté pour son adversaire, ce qui, joint à d'autres résultats du même genre, a dérangé les calculs des théoriciens politiques et établi en faveur de M. McEnery une majorité que l'on dit indiscutable et que l'on fixe à plus de 1,500 voix.

La lumière continuera à se faire de plus en plus vive, mais il nous paraît impossible de contester dès ce moment la désignation de M. McEnery.

Le Comité des Sept fera mardi prochain le dénombrement des voix et toute incertitude cessera.

La faction vaincue acceptera-t-elle la décision du sort ? Nous l'espérons.

Les deux partis s'y sont d'avance engagés, et ils resteront sans doute fidèles à la parole donnée.

Nos craintes, grâce à l'entente conclue entre les partisans de M. McEnery et de M. Foster, sont maintenant dissipées. Les destinées de l'Etat ne seront pas. Bien merci, confiées au candidat républicain dont nous aurions eu tout à redouter, mais à un démocrate éprouvé.

LOUISIANE.

La Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 23 mars :

Les bords de la Rivière Rouge, à Alexandrie, paroisse Rapides, viennent d'être améliorés et l'on doit enlever les rochers ainsi que les pierres qui entravent la navigation, près du pont du chemin de fer.

Le *Times*, d'Alexandrie, rapporte une remarquable vente de propriété qui a eu lieu, tout récemment. Une légère bande de terrain de 15 pieds de large a été vendue, par le Juge Michael Ryan, à Mme Osburn, $70 le pied de face; le tout s'élevant à $1.050.

Les dames d'Alexandrie viennent de former une association auxiliaire pour l'Exposition Universelle de Chicago. On se donne beaucoup de mouvement, à Alexandrie, pour figurer convenablement au Centenaire de la Découverte de l'Amérique. On tient surtout à ce que les objets destinés à être exhibés arrivent à temps.

L'Union de l'Ouest va établir un bureau télégraphique dans cette localité.

—Les améliorations et les constructions se multiplient dans la paroisse Ste-Marie. Le *Findicator* annonce qu'à Fraktlin, seulement, il s'élève, en ce moment, quinze nouvelles bâtisses.

—Les citoyens d'Abbeville, paroisse Vermilion, souscrivent généreusement au fond destiné à y établir une usine centrale sucrière. Ils voudraient que l'usine fut prête à fonctionner, au mois de septembre, avant le commencement de la roulaison.

—Le *Star* annonce, aussi, que le chemin de fer, qui doit relier Abbeville à la Nouvelle-Ibérie, est une affaire maintenant réglée. Le droit de passage a été concédé, depuis Abbeville jusqu'à la ligne-frontière de la paroisse.

—L'habitation Beaulieu, paroisse West Baton Rouge, a été achetée, par M. O. Mary, $9,000.

—Shreveport, paroisse Caddo, a, maintenant, cinq banques dont le capital s'élève à plus d'un million de dollars.

L'industrie de la pêche est maintenant en pleine prospérité ; à Shreveport, on en expédie, tous les jours, de 25 à 30 barils ; les bénéfices de l'entreprise, s'élèvent, par mois, de $3,000 à $4,000.

M. Thos H. Morris est en train de reconstruire le vaste et confortable hôtel de Mme Cummings qui, avait été récemment dévoré par un incendie.

Dans la paroisse de Natchitoches, on avait déjà salué l'arrivée du printemps. Les hirondelles et les abeilles avaient fait leur apparition; mais la neige est venue, et les oiseaux ont disparu de nouveau.

La résidence du Dr J. D. Addison, de Natchitoches, a été détruite par le feu. C'est une perte de plus de $30,000, et pas d'assurance. Plus de $9,000 en monnaie courante ont disparu dans les flammes.

Il vient de se fonder, dans la même ville, une société littéraire, dite éclectique, dans l'Ecole Normale. Les membres vont publier une revue hebdomadaire.

—La paroisse Morehouse est dans d'excellentes conditions financières. Elle n'a pas un sou de dettes; elle a reçu $1,500, pour le fonds d'école; il lui reste plus de $5,000 dans son trésor, et elle a encore, à percevoir plus de $3,000, de taxes, sur 1891.

Cet état de choses fait le plus grand éloge au jury de police de la paroisse. Impossible d'administrer plus économiquement et plus honnêtement.

—La ville de Lac Charles prospère rapidement et sûrement. Les bâtisses s'y multiplient à vue d'œil. On élève plusieurs vastes maisons en briques, dans la rue Ryan

Nos chemins de fer urbains font de bonnes recettes, dit l'*American* ; nous allons avoir de superbes waterworks. Les étrangers affluent chez nous. Bientôt, nous aurons assez de population pour obtenir un bureau de poste indépendant.

—Dans la paroisse East Carroll, les fermiers sèment beaucoup de millet.

La compagnie de glace de Lake Providence a élevé son capital à $100,000; elle va élargir le cercle de ses affaires et établir des waterworks.

La paroisse Lafourche a, dans son trésor, plus de $6,000 et un fonds de drainage de plus de $5,000.

L'habitation Orange Grove, a été vendue samedi dernier, $17,000 par le shérif. La Banque Nationale Whitney, en a fait l'acquisition.

—Les citoyens d'Arcadia, paroisse Bienville, ont organisé, dernièrement, une compagnie dite Building and Loan Association, en vue de construire des maisons et des magasins. Elle a pour officiers MM. W. H. Leslie, président; B. F. Dudney, vice-président; V. M. Patterson, secrétaire et trésorier.

A Arcadia aussi, il est tombé passablement de neige mercredi et jeudi dernier.

CONSERVATION DES SEMELLES DE CHAUSSURES.—On conserve bien le cuir en l'enduisant, de temps en temps, d'une huile minérale épaisse connue sous le nom de valvoline. En en étendant, à l'aide d'un pinceau, sur les semelles de chaussures, une fois par semaine pendant quelque temps, on en augmente sensiblement la durée. Outre cela, cette huile, qui nourrit parfaitement le cuir, diminue sa perméabilité, et préserve un peu les pieds de l'humidité, ou peut de même assouplir les bottes de chasse.

Disons aussi, *à propos de bottes*, que, lorsque celles-ci sont devenues dures et rabougries par l'humidité ou le trop rare usage, on peut encore les assouplir complètement en les suspendant dans de la fumée de genêts *verts* sur un brasier.

HOMMAGE RENDU A LA RICHESSE DE LA FRANCE.—Le *Don Quichotte*, organe italien, parlant de l'excédent des recettes douanières, en France, pour le mois de février, dit que ce résultat était prévu "grâce à la merveilleuse situation économique de la France, qui est la seule puissance capable de supporter, sans se ruiner, les armements provoqués par la triple alliance."

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

UN MARI ADORÉ.

Quand on voit tant de maris imputer mille torts à leur femme, pour démontrer qu'ils ont en raison de les battre, il est doux d'en rencontrer un qui rend justice à la sienne, le jour où elle demande justice contre lui.

Tel est le cas de Tripier.

Messieurs, dit-il, mon épouse, voyez-vous, c'est tout ce qu'il y a de plus bon et de plus chérissant pour moi.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous n'êtes que plus coupable de la maltraiter.

LE PRÉVENU.—D'un attachement qu'il n'y a pas la pareille. Qu'un prince lui offrirait le diadème, elle me préférerait au diadème ; il n'y a pas !

M. LE PRÉSIDENT.—Eh bien ?

LE PRÉVENU.—Et des petits soins, et des prévenances ! et de me faire manger ce que j'aime : des saucisses, de la soupe au fromage, des moules ; l'hiver, de me faire chauffer mes souliers, de me mettre des pièces à mes chaussettes, des fonds à mes culottes ; je vous dis, on irait en Patagonie, on ne trouverait pas la pareille, ni au Pérou.

M. LE PRÉSIDENT.—Alors, pourquoi la battez-vous ?

LE PRÉVENU.—Et qu'elle ne donnerait pas un démenti à un lapin.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais répondez donc.

LE PRÉVENU.—C'est vous de ce que je dis à mam'selle Tutu (elle s'appelle de son nom Forpatin, nous l'appelons Tutu parce que c'est plus court), alors, je lui dis : Voulez-vous manger de l'oie ? qui vient qu'elle était chez nous et qu'il y avait une oie à la broche ; la dessus mam'selle Tutu me répond : Merci je sors d'en prendre, et elle me demande si je connaissais un commissionnaire.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous entrez dans des détails absolument étrangers au fait dont il s'agit. Voyons, répondez : Avez-vous battu votre femme ?

LE PRÉVENU.—Je dis à Mam'zelle Tutu : il y en a un rue du Bouloi.

M. LE PRÉSIDENT—Mais qu'a à avoir, avec ce fait, cette demoiselle dont vous nous parlez ?

LE PRÉVENU.—Vous allez voir ; je lui dis : voulez-vous manger de l'oie ?

M. LE PRÉSIDENT.—Ecoutez ; je vous ai déjà dit de répondre purement et simplement à mes questions ; si vous voulez vous parler de choses étrangères à la cause, je vais vous retirer la parole.

LE PRÉVENU.—Mam'selle Tutu a du rapport avec les coups, parce que vous allez voir ; ma femme est jalouse comme une taupe, dont même elle a de la jalousie contre mam'selle Tutu : oh mais je jalouse ! C'est même pour ça que je vous dis qu'elle m'aime et qu'un prince lui offrirait le diadème..... C'est donc de là que je dis à mam'zelle Tutu : voulez vous manger de l'oie ?

M. LE PRÉSIDENT.—Je vous avertis pour la dernière fois ; oui ou non, avez-vous frappé votre femme ?

LE PRÉVENU.—Ah ! pour ce qui est de ça, oui.

M. LE PRÉSIDENT.—Eh bien, voilà tout.

LE PRÉVENU.—Faut savoir comment c'est venu ; et le se met à me faire une scène parce que je dis à mam'selle Tutu....

M. LE PRÉSIDENT.—Nous savons ce que vous lui avez dit ; en voilà assez.

LE PRÉVENU.—Simple affaire de bon cœur ; j'aurais dit à n'importe qui, qui aurait été là : voulez vous manger de l'oie ? comme je l'ai dit à mam'selle Tutu.

M. LE PRÉSIDENT.—On a constaté quatre blessures au visage de votre femme !

LE PRÉVENU.—Parce que je lui ai f.... l'oie à la figure, avec le plat.

Le Tribunal délibère.

LE PRÉVENU.—Une femme aimante, chérissante, aux petits soins, que le diadème.....

Le Tribunal le condamne à quinze jours de prison.

LE PRÉVENU.—Eh bien, monsieur, pendant ces quinze jours-là, elle va pleurer comme un veau.

M. LE PRÉSIDENT (*aux gardes*).—Emmenez cet homme !

LE PRÉVENU (*sortant*).—Tout ça parce que je lis à mam'zelle Tutu.... (*Il achève sa phrase, au dehors, au garde qui le conduit*).

JULES MOINAUX.

RÉVOLUTION DANS LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE INDUSTRIELLE ET FOURRAGÈRE. — M. Henri de Parville écrit, dans le *Journal des Debats* du 10 mars :

"Avis à ceux qui disent que la terre ne rapporte plus. Les recherches de M. Aimé Girard, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, un de nos prédécesseurs à cette place, ont amené une véritable révolution dans la culture de la pomme de terre industrielle et fourragère. Cette culture se développe considérablement ; des féculeries nouvelles achèvent de se monter ; les grands distillateurs des grains, arrêtés dans leurs travaux, se tournent du côté de la pomme de terre, et, d'autre part, son emploi pour l'alimentation du grand bétail préoccupe les éleveurs. Il s'agit d'une transformation considérable et assurément très heureusement pour nos agriculteurs.

"En cultivant selon les règles indiquées par M. Aimé Girard la variété Richster's Imperator, on obtient des rendements de 30,000 kilog. à 50,000 kilog. à l'hectare. En 1891, la moyenne générale des quelques cultures a donné en terre fertile 36,300 kilog. Les tubercules récoltés ont fourni une richesse moyenne de 20 0/0 de fécule anhydre; on a dosé jusqu'à 25 0/0. En terre pauvre, dont la valeur locative ne dépasse pas 30 fr. l'hectare, vingt-trois de collaborateurs de M Girard ont obtenu des rendements dont la moyenne est élevée à 23,000 kilog, avec une richesse de 19.5 0/0.

"Ce sont là des récoltes dont la valeur en argent ne saurait être estimée à moins de 1.300 fr. l'hectare pour les terres fertiles, à moins de 800 fr. pour les terres pauvres. Et l'expérience a été faite depuis quatre ans sur des centaines d'hectares. Ces résultats sont très encourageants ; il est utile qu'ils ne passent pas inaperçus, car ils peuvent devenir pour notre pays une nouvelle source de richesse."

POURQUOI M. DE BISMARCK NE VA PAS A BERLIN.—*Les Nouvelles de Hambourg* annoncent que, si M. de Bismarck ne va pas à Berlin pour y occuper son siège à la chambre des seigneurs et au Reichstag, c'est que les médecins lui ont ordonné seulement de ne pas s'occuper de politique, pour ne pas gâter, par une trop vive excitation, le bon effet de deux ans de repos absolu. "Au reste—continue le même journal—le prince n'a aucun désir d'aller, en ce moment, troubler les savantes combinaisons de chimie politique qui se préparent; il sait trop qu'on le prendrait, volontiers, comme commissaire, et qu'on essayerait de lui faire endosser toutes sortes de responsabilités, mais il ne mettra pas la main entre le marteau et l'enclume." Cela est assez net, sans doute, et coupe court à tous les racontars semés dans la Presse, depuis un mois.

ESPAGNE. — DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT. — LA CONVENTION COMMERCIALE AVEC LES ÉTATS UNIS.—D'après les renseignements que l'*Agence Dalziel* a communiqués aux journaux de Paris de 12 mars, le gouvernement espagnol aurait découvert un complot républicain ayant pour objet de s'emparer de la ville de Valence en Galicie, près de la frontière portugaise, et rapproche ce fait de la rentrée clandestine, en Portugal, de quelques-uns des auteurs du soulèvement d'Oporto—entre autres M. Joao Chagas.

Le Sénat a approuvé, par 90 voix contre 50, la convention commerciale avec les Etats-Unis.

LES COLONIES FRANÇAISES.—Le *Journal officiel* a promulgué, le 9 mars, un décret rattachant, à nouveau, le sous-secrétaire des colonies au ministère de la marine. Les colonies restent ainsi au bureau, et, comme le ministère de la marine n'est pas un marin, elles resteront sous la tutelle de l'élément civil. Le décret en question n'est pas précédé d'un exposé de motifs.

La jeunesse catholique de France.

Un grand nombre de jeunes gens catholiques se sont réunis, le 8 mars, chez M. le comte Albert de Mun, pour constituer une Ligue de propagande catholique et sociale.

Au début de la réunion, M. de Mun a exposé le but de la Ligue dans une allocution dont voici les principaux passages :

Résolus à suivre, fidèlement, la direction donnée aux catholiques, par le Souverain Pontife, particulièrement dans ses deux dernières Encycliques, vous vous unissez sur le terrain légal, pour défendre, dans la vie publique, avec toute la liberté que vous donne votre qualité de citoyen français, les droits de Dieu et les droits du peuple.

Pénétré de cette conviction que la question religieuse domine, détronie en hauteur, les dissentiments politiques, vous en faites la première et la principale de vos préoccupations. Votre programme est, sur ce point, tout indiqué d'avance : c'est celui que les cardinaux ont tracé dans leur Déclaration et que tout l'épiscopat a fait sien. Vous l'adopterez sans réserve.

Mais vous n'entendez pas—m'avez vous dit—vous borner à la revendication des liberté religieuses. Je vous en félicite très vivement, car rien de ce qui intéresse notre patrie ne doit vous être indifférent, et vous devez avoir à cœur de montrer que sur tous les terrains, le pays n'a pas de meilleurs serviteurs que les catholiques ; aussi avez vous bien raison d'inscrire, sur votre programme, toutes les libertés légitimes, et, au premier rang, la liberté économique et la liberté d'association, fondements de toutes les autres.

Je ne rejoints de ce que vous ne séparez pas l'action catholique de l'action sociale, et je suis très heureux de vous voir aller résolument, avec toute la générosité, loyauté de vos cœurs, au devant des ouvriers des villes, des usines et des campagnes, pour étudier leurs besoins et prendre, en leur nom, l'initiative des réformes profondes que leur condition appelle dans les institutions et dans les lois.

Votre tâche est immense car vous devrez agir par la parole et par la plume, organiser des conférences, en faire vous-mêmes, répandre des journaux populaires, souvent aider à leur rédaction, accourir à tous les appels, sur tous les points de la France, offrir, partout, vos dévouements, en susciter s'il le faut. Mais vous aurez, par l'énergie et la bonne organisation de votre travail, faire face à toutes les difficultés.

Dans la route nouvelle où vous entrez, les difficultés ne vous manqueront pas ; je ne dis rien de l'indifférence, qui, si souvent, j'ai gémi, est encore fécondée naissant dans la contradiction. Mais je vous recommande d'user la modération dans la fermeté des idées, de fuir les polémiques inutiles ou blessantes, surtout avec nos amis, de dénoncer ceux qui n'approuvent pas votre attitude, et d'éviter les discussions stériles qui divisent au pure profit pour vous, ainsi que tout autre, à l'action, qui est le grand besoin de l'heure présente.

Ce programme ayant été ratifié par l'assemblée, un comité d'action, dont la présidence a été donnée à M. de Mun, a été, aussitôt, formé.

LES PROCHAINS PÈLERINAGES A ROME.—Les vastes constructions provisoires, que l'on a fait édifier, au Vatican, l'été dernier, pour abriter les pèlerins français, ne seront pas abattues, comme on en avait d'abord l'intention. On pense, au contraire, des constructions, en vue des pèlerinages qui sont attendus à l'occasion du Jubilé épiscopal du Pape, l'année prochaine. Le Comité des pèlerins, en effet, a été avisé que ces pèlerinages seraient des plus importants.

BRUXELLES. CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL.—Avant le 1er mai, le gouvernement belge instituera un Conseil supérieur du travail, composé de quarante hommes politiques, vous en faites la première et la principale de vos préoccupations. Votre programme est, sur ce point, tout indiqué d'avance : c'est celui que les cardinaux ont tracé dans leur Déclaration et que tout l'épiscopat a fait sien. Vous l'adopterez sans réserve.

Mais vous n'entendez pas—m'avez vous dit—vous borner à la revendication des libertés religieuses. Je vous en félicite très vivement, car rien de ce qui intéresse notre patrie ne doit vous être indifférent, et vous devez avoir à cœur de montrer que sur tous les terrains, le pays n'a pas de meilleurs serviteurs que les catholiques ; aussi avez vous bien raison d'inscrire, sur votre programme, toutes les libertés légitimes, et, au premier rang, la liberté économique et la liberté d'association, fondements de toutes les autres.

Je ne rejoints de ce que vous ne séparez pas l'action catholique de l'action sociale, et je suis très heureux de vous voir aller résolument, avec toute la générosité, loyauté de vos cœurs, au devant des ouvriers des villes, des usines et des campagnes, pour étudier leurs besoins et prendre, en leur nom, l'initiative des réformes profondes que leur condition appelle dans les institutions et dans les lois.

Votre tâche est immense car vous devrez agir par la parole et par la plume, organiser des conférences, en faire vous-mêmes, répandre des journaux populaires, souvent aider à leur rédaction, accourir à tous les appels, sur tous les points de la France, offrir, partout, vos dévouements, en susciter s'il le faut. Mais vous aurez, par l'énergie et la bonne organisation de votre travail, faire face à toutes les difficultés.

Dans la route nouvelle où vous entrez, les difficultés ne vous manqueront pas ; je ne dis rien de l'indifférence, qui, si souvent, j'ai gémi ; et, au contraire, des contradict